Article écrit par Service Presse le 8 avril 2014

Mesures de réforme du permis de conduire : L'Automobile Club Association voit la vie en rose [] mais revendique un rendez-vous postpermis sur piste sécurisée

La commission pour la réforme du permis de conduire devrait prochainement remettre au Ministre de l'Intérieur son rapport sur le permis de conduire.

Commandé en septembre dernier par Manuel Valls, ce rapport va notamment présenter différentes pistes : des mesures d'urgences visant à réduire les délais d'attente à l'examen et à dégager des moyens pour recruter de nouveaux inspecteurs ; à plus long terme, il prévoit de proposer la conduite accompagnée dès 15 ans au lieu de 16 ans, de réduire le délai entre l'obtention du code et la pratique et d'instaurer une formation continue de deux ans durant laquelle le jeune conducteur devra honorer trois rendez-vous pédagogiques pour valider son permis de conduire.

L'Automobile Club Association (ACA) - principale organisation française de défense des automobilistes - accueille favorablement ces mesures visant à faciliter l'obtention du permis de conduire, mais soutient que seule une modification de la formation initiale et l'instauration d'un réel continuum éducatif sont les garants d'une amélioration durable de la sécurité routière chez les jeunes conducteurs. Rajouter une heure de conduite et 3 rendez-vous de « sensibilisation » ne correspond en RIEN aux systèmes efficaces mis en œuvre à l'étranger.

« Des pays européens comme l'Autriche ont fait des formations post permis une composante majeure de leur système de formation à la conduite, permettant ainsi des avancées majeures en termes de sécurité routière. Il est possible, par ces formations post-permis, de réduire d'un tiers l'accidentologie des jeunes conducteurs en l'espace de quelques années. » déclare Didier Bollecker, Président de l'Automobile Club Association.

L'ACA demande la mise en place :

- d'un rendez-vous post-permis sur piste sécurisée, visant à ébranler les certitudes des jeunes conducteurs, pour leur apprendre concrètement comment éviter de se trouver en situation d'accident
 de sessions d'entretien avec des formateurs spécialisés (tels que ceux intervenant dans les
- stages Permis à points »), permettant une réflexion en groupe sur des accidents de la circulation